**Réunion publique d’information sur le projet de loi « Travail »**

**A l’initiative du collectif des vacataires précaires, du SNASUB-FSU, du SNESUP-FSU et de SUD-Education Lyon 2**

**Réunion publique, mercredi 30 mars 2016,**

**Grand amphithéâtre – site des Quais**

**12h15-14h**

En raison de la mobilisation sociale qui a pris forme depuis début mars, le gouvernement Valls a commencé à reculer sur son projet de loi Travail. Cependant, malgré ces reculs, la philosophie générale de la loi reste la même.

L’adoption du projet de loi « Travail » prolongerait deux évolutions négatives du droit du travail : le démantèlement de la dite hiérarchie des normes (et la possibilité d’avoir d’une certaine façon un Code du travail par entreprise) ; la précarisation continue de l’emploi et des conditions de travail. Loin d’offrir une plus grande protection aux salariés déjà les plus précaires dans leur emploi et dans leur travail, ce projet de loi risque d’affaiblir encore plus les protections existantes. De ce point de vue, c’est bien l’ensemble du monde du travail, fonctionnaires et contractuels du public comme salariés du privé, qui est concerné.

Etudiant-e-s, agents de l’Université, venez en discuter à l’occasion d’une réunion publique avec des spécialistes du droit du travail et des acteurs syndicaux confrontés au quotidien, de par leur expérience, aux enjeux des protections sociales pour les salariés :

* Carole Giraudet, co-directrice de l’Institut de Formation syndicale
* Florence Debord, maître de conférences en droit privé à Lyon 2

(toutes deux membres du groupe de recherche pour un autre Code du Travail)

* Bernard Augier, membre CGT du conseil supérieur de la Prud’homie, Président du Conseil des Prud’hommes de Lyon
* Frédéric Leschiera, secrétaire du syndicat SUD Commerces et services du Rhône

Ces quatre intervenants feront part de leur analyse de la loi et des conséquences qu’elle entraînera pour les salariés, afin que chacun puisse se faire une opinion. Leur intervention sera suivie d’un débat.

**Une autorisation d’absence administrative a été obtenue pour cette réunion auprès de la direction de l’Université.**

**Nous vous appelons également à participer à la journée de grève et de manifestation du 31 mars.**

**Départ de la manifestation la Manufacture des Tabacs**

**Rejoignez la banderole « Personnels de Lyon 2 en lutte » - RV à 13h30 à Sans Souci**

contact : [sudeduclyon2@gmail.com](mailto:sudeduclyon2@gmail.com)